

2014 en combinant les deux méthodes de contrôle (piégeage et empoisonnement en poissons carnassiers). L'un d'entre eux a été empoisonné avec des brochets géniteurs ainsi que du poisson fourrage (gardons et tanches). Les captures d'ERL ont nettement diminué dès la première année, avec 8 884 écrevisses capturées en 2014, contre 2 931 en 2017, soit une diminution de près de 70 %. Le piégeage est réalisé avec cinq relevés par semaine, allant du mois de mars jusqu'au mois de novembre (vidange de l'étang). Le piégeage est ensuite de nouveau mis en place chaque année, une fois l'étang remis en eau. Il est important de maintenir une pression de piégeage toute l'année, permettant de cibler toutes

les cohortes d'individus, notamment des femelles grainées et larvées particulièrement présentes en automne et en hiver. L'ensemble des individus sont tués sur place à chaque relevé de nasse. Les propriétaires en convention de piégeage ont également orienté leurs empoisonnements en carnassiers afin d'avoir de meilleurs résultats.

Ces actions de contrôle permettent de limiter les dégâts occasionnés par l'ERL. En matière de coût, elles représentent, sur une année, environ 1,8 ETP (Équivalent temps plein) à quoi il faut ajouter 3 500 euros pour les nasses, qui sont renouvelées annuellement, voire tous les deux ans. Les étangs situés en périphérie de foyers connus pour abriter cette écrevisse font l'objet d'une

veille afin d'intervenir le plus rapidement possible dans le cas d'une éventuelle colonisation par l'espèce.

Le refus d'accès à la propriété peut être un frein pour les prospections et crée des zones qui ne sont pas gérées (foyers d'infestation). Le fait d'impliquer les propriétaires et les gardes permet d'établir un lien et de pouvoir couvrir des zones de manière plus importante. Plus de 4 000 plans d'eau sont référencés sur le territoire du PNR, ce qui représente un très grand investissement sur le terrain. La participation des propriétaires est primordiale pour mener à bien le contrôle de cette espèce au niveau du territoire. • **Aurore Coignet**, a.coignet@parc-naturel-brenne.fr

## COORDINATION

# Vers un Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes

Dans la continuité de la coordination menée par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à travers le Groupe de travail national « Invasions biologiques en milieux aquatiques » (GT IBMA), l'AFB et l'UICN entament une coopération pour déployer un nouveau Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes, sur tous les types de milieux (aquatiques, mais aussi terrestres et marins), en métropole comme en Outre-mer. Cette création s'inscrit notamment dans le cadre de la Stratégie nationale relative aux EEE et dans les missions de l'AFB ; le sujet des EEE étant identifié comme prioritaire et transversal au sein de l'établissement.

Le dispositif Centre de ressources vise à accompagner techniquement les acteurs impliqués dans la gestion des EEE, selon un mode de travail multi-partenarial et collaboratif. Pour ce faire, il repose sur trois moyens d'actions indissociables :

- l'animation de réseaux d'acteurs (évaluation des besoins, structuration des échanges, coordination de groupes de travail, etc.) ;
- l'accompagnement technique (conseil,



Les gestionnaires de la biodiversité seront sollicités pour contribuer au nouveau Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes.

© Alain Duartre

formation, etc.) ;

- la production et la mise à disposition de ressources (informations, méthodes et outils scientifiques et techniques, retours d'expériences, etc.).

L'année 2018 est consacrée à la mise en place de la gouvernance et au lancement des premières actions pour installer ce nouveau Centre de ressources dans le paysage national et local. Dès 2019, des journées d'échanges techniques seront organi-

sées, une offre de formation dédiée sera développée et un nouveau site internet verra le jour. Comme pour l'ensemble des Centres de ressources, tous les gestionnaires de la biodiversité seront sollicités pour y contribuer (retours d'expériences, événements techniques et scientifiques, etc.). • **Aurélien Daloz**, aurelien.daloz@afbiodiversite.fr